

Remise au Gouvernement du rapport « Logistique urbaine durable »

A l'occasion du CILOG 2021, Anne-Marie Idrac, présidente de France Logistique, accompagnée des deux autres missionnés, Anne-Marie Jean, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, et Jean-Jacques Bolzan, adjoint au maire de Toulouse, a remis aux ministres chargés de l'industrie, Agnès Pannier-Runacher, et des transports, Jean-Baptiste Djebbari, le rapport commandé par le Gouvernement sur la logistique urbaine durable.

« La logistique urbaine doit faire l'objet dans chaque territoire d'une vision globale articulant stockages, circulations et stationnement, adaptée à la variété des chaînes transport et logistique, en partenariat avec les acteurs » Anne-Marie IDRAC, présidente de France Logistique

La logistique urbaine : des enjeux majeurs et variés, partagés entre acteurs publics et privés

Le rapport rappelle tout d'abord que la logistique urbaine est :

- cruciale, pour l'approvisionnement des villes et la vie quotidienne de ses habitants et entreprises ;
- variée, depuis les organisations logistiques sur palettes pour les magasins et entreprises, à celles des colis, en passant par l'approvisionnement des services publics, des pharmacies ou des chantiers et l'économie circulaire... Elle ne se réduit pas au « dernier km » ;
- source de nuisances pour les riverains.

Des recommandations partagées pour concilier efficacités économique et écologique

1) Renforcer l'implication des collectivités locales :

La mission recommande que le GART (groupement des autorités responsables de transport) soit chef de file pour organiser le partage des bonnes pratiques entre collectivités.

Pour cela, les élus disposent de trois principaux leviers :

- la place de la logistique dans la gouvernance locale ;
- l'aménagement et le foncier, pour rapprocher le stockage des lieux de consommation ;
- les conditions de livraison, tant de circulation que de stationnement.

2) Compléter l'accompagnement par l'Etat :

L'Etat est invité à :

- rassembler les observatoires territoriaux de logistique urbaine autour d'un observatoire national, et à intensifier les travaux sur le partage des données ;
- installer en lien avec les collectivités, des conférences logistiques territoriales pour partager les besoins et solutions des acteurs locaux ;
- mieux valoriser et prolonger le programme CEE InTerLUD, outil permettant d'initier et de concrétiser des dialogues public/privé locaux ;
- organiser un partage avec les collectivités des connaissances remontées de la taskforce « transition énergétique du transport routier », notamment utile pour la mise en œuvre des ZFE.

3) Lancer des travaux pour des évolutions législatives :

Ces évolutions pourraient notamment concerner la mise à disposition simplifiée des données publiques statiques (arrêtés de circulation, places de stationnements), la dépenalisation des aires de livraison ou l'intégration de la logistique urbaine dans les plans de mobilité.

A propos de France Logistique

Créée le 8 janvier 2020 et présidée par Anne-Marie IDRAC, l'Association France Logistique regroupe et coordonne l'ensemble des acteurs privés de la filière logistique française. Elle rassemble à la fois les principales organisations & associations professionnelles (AFILOG, AUTF, CGI, FNTR, OTRE, TLF/TLF Overseas) ainsi que des entreprises du secteur. La filière logistique française représente 10% du PIB et 1,8 M d'emplois. www.francelogistique.fr

